

## EXERCICE 2017

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération n°D-CA/2017-021

Le conseil d'administration s'est réuni le 28 mars 2017 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 17 mars 2017.

**VU** le Code de l'éducation ;  
**VU** les statuts de l'Université ;

**Point de l'ordre du jour :** IIème Partie – P2.9 – Tarification du plateau PMM

**Exposé de la décision :**

**Historique :**

L'EA 7329 - IRMES dirigé par le Pr Toussaint, propose des prestations de service autour de son plateau « Performance & Metabolism in Mice » (PMM). En 2013, un financement de 200 000 € a été obtenu auprès du Labex GReX pour créer le plateau PMM, et en 2014 de 290 000 € auprès de la région Ile De France (SESAM) pour le développer. En 2016, un financement de 80 000 € a été obtenu auprès du Labex GReX pour deux ans de post-doctorat afin de gérer le plateau « PMM ».

Celui-ci est opérationnel depuis janvier 2017 sur le site du Laboratoire d'expérimentation animale et transgénèse (LEAT) IFR 94 de Broussais. Par ailleurs, M. Noirez a obtenu un DIFR de 96h de l'Université afin de développer l'activité du plateau.

**Problématique :**

Pour pérenniser le plateau PMM, il est proposé de générer des revenus pour couvrir les frais de fonctionnement et la maintenance. En lien avec le comité scientifique du LEAT, il est proposé qu'une partie des recettes liées aux prestations (% à définir) soit reversée au LEAT. Il est également souhaité de pouvoir facturer les prestations de services et que soit créée une ligne budgétaire spécifique au sein de l'EA 7329. Les tarifs proposés sont basés sur ceux du plateau EPF de l'Université Paris Diderot et modulés par les outils spécifiques proposés.

**Proposition de décision soumise au Conseil :**

L'EA 7329 propose 3 tarifications différentes pour ces prestations de service :

- collaboration académique
- prestation académique
- prestation non-académique



Les tarifs proposés sont les suivants (prix donnés par souris) :

Désignation	Collaboration académique	Prestation académique	Prestation non-académique
<b>Acclimatation</b> <i>Habituation des souris aux tapis roulants</i>	7,00€	15,00€	30,00€
<b>Composition Corporelle</b> <i>Mesure de la masse maigre et grasse des souris</i>	5,00€	10,00€	20,00€
<b>Test VO2i</b> <i>Test à l'effort incrémenté (évaluation des capacités maximales afin de prévoir les séances d'exercice à la même intensité relative pour chaque souris)</i>	25,00€	50,00€	100,00€
<b>Test 75% de VO2</b> <i>Test d'endurance à 75% des capacités maximales</i>	25,00€	50,00€	100,00€
<b>Test 100% de VO2</b> <i>Test temps limite à 100% des capacités maximales</i>	25,00€	50,00€	100,00€
<b>Cage calorimétrique avec roue</b> <i>Calorimétrie avec analyse de l'activité volontaire sur roue d'exercice</i>	75,00€ / jour	150,00€ / jour	300,00€ / jour
<b>Autres prestations</b> <i>(Exercice chronique, course en descente ...)</i>	Sur devis	Sur devis	Sur devis

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

Nombre de membres constituant le Conseil : 36  
 Quorum : 18  
 Nombre de membres participant à la délibération : 29  
 Abstentions : 0  
 Votes exprimés :  
 Contre : 0  
 Pour : 29

Fait à Paris, le

28 AVR. 2017

Le Président

  
Frédéric DARDEL

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le :  
Transmis au Recteur le :

28 AVR. 2017

28 AVR. 2017